

La médaille d'or à une entreprise des Verrières!

Le partenariat initié en 2013 entre le Centre neuchâtelois d'intégration professionnelle – Cnip –, à Couvet, et les Offices de l'assurance invalidité – OAI – des cantons de Neuchâtel, Berne et Vaud porte ses fruits. Pour preuve, l'exceptionnelle « cuvée » 2017 avec 82 % de retours à l'emploi !



À chaque remise des trophées de l'intégration organisée par le Cnip règne la même atmosphère empreinte d'émotion. Comme François Jaquet, directeur du Cnip, l'a exprimé dans son allocution de bienvenue : « *La réussite des personnes qui nous sont confiées représente toujours notre soleil !* » Grâce aux bons soins des coaches – Rega Radamani, Christelle Farruggio et Tolga Yonka Hofner – et grâce à l'engagement et la très précieuse collaboration des trente-cinq entreprises disposées à tenir ce digne rôle de l'intégration.

Trente-cinq entreprises – trente sur territoire neuchâtelois dont deux établies au Val-de-Travers – disposées à encadrer des personnes fragilisées, dans le cadre de stages ou inscrites dans le concept d'une

formation duale. Le Cnip a créé un réseau de plus de trois cents entreprises partenaires dans tous les cantons romands.

Cette mesure assure un accompagnement professionnel qui permet une consolidation de la formation acquise au Cnip en milieu industriel, ainsi qu'un suivi social lors du déroulement des stages. Du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017, trente-cinq stages (trente-trois en 2016) ont été organisés dans trente-cinq entreprises (vingt-huit neuchâteloises, deux fribourgeoises, trois bernoises et deux vaudoises). Cela représente 3005 jours de stages (2789 en 2016).

Sur les vingt-deux stagiaires ayant terminé leur stage pendant la période de référence – ils étaient

vingt-cinq au départ –, dix-huit d'entre eux ont été engagés soit dans l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage, ou dans une autre, ce qui représente un taux de retour à l'emploi de 82 %.

Le directeur de l'OAI du canton de Neuchâtel l'a bien précisé, ce très bon résultat résulte également de la reprise conjoncturelle certes. Mais il est surtout la preuve de l'excellente collaboration entre les deux partenaires et enfin du mérite individuel de toutes les personnes concernées : « *Ces personnes font preuve de force, de résilience et d'engagement !* » a ajouté Grégory Jeannet.

La traditionnelle présence de Jean-Nat Karakash à cette occasion témoigne du souci et de la volonté du Conseil d'État de tout mettre en œuvre pour favoriser ces réussites individuelles. « *Ce taux exceptionnel de réussite démontre bien la qualité du travail d'équipe, indispensable ingrédient pour dégager des parcours individualisés ! C'est dans ce sens que nous devons travailler !* »

Le jury constitué de représentants de l'OAI, du Cnip, de la Chambre du commerce et de l'industrie et des coaches a désigné les trois lauréats du millésime 2017 : 1. Baud Industries SA, Les Verrières – 2. Dixi Services SA, Le Locle – 3. Terrapon Fils SA, Marly.

La palme a une entreprise valloisienne qui la mérite bien puisqu'elle fait preuve d'une fidélité remarquable dans ce processus d'intégration. Bravo à sa direction présente lors de la cérémonie de lundi dernier.

